

## PROGRAMME DE FORMATION

### Utilisation des ECHAFAUDAGES FIXE R408 CNAMTS 7h

Selon R408 et en application du décret du 01 sept.2004 N° 2004-924

**Objectifs :** Acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation en sécurité des échafaudages Fixe.

**Prérequis :** Toute personne chargée de l'utilisation des échafaudages fixe suivant la R408 de la CNAMTS. Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et à écrire le français.

**DUREE :**  
7 heures soit 1 jour  
**Nombre de stagiaires :** 6.

#### Moyens Pédagogiques :

##### Formation théorique :

En salle équipée  
(Mini 2m<sup>2</sup>/stagiaire)  
Support diaporama  
Support vidéo  
Livret stagiaire

##### Formation pratique :

Sur Échafaudage fixe et site conforme.  
Les stagiaires devront s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, casque avec jugulaires, gants, harnais et gilet. ( EPI )

##### Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :

Questions/Réponses, échanges, exercices théoriques et pratiques sur les thèmes du présent programme.

##### Profil des intervenants :

Issus du BTP et/ou Industrie.  
Expérience dans l'utilisation des Echafaudages.

##### Le lieu de formation :

183 Avenue de Prades,  
66000 Perpignan et/ou sur votre site, Suivant Convention.

**Date :** Suivant Convention

##### Responsable pédagogique :

M. KAMEL BELKACEM.  
[contact@prpsafety.fr](mailto:contact@prpsafety.fr)

##### VALIDATION :

Attestation de formation

## Contenu : Théorie

3h30

**Chaque opérateur travaillant sur échafaudage doit être capable de suivre les règles de sécurité suivantes :**

Spécificité due à la législation et à la sécurité des échafaudages.

Comprendre la notice du fabricant du matériel utilisé, vérifier que le matériel prévu est adapté : au travail à effectuer, aux contraintes du site, effectuer la vérification journalière, connaître et faire connaître les consignes de sécurité, chaque opérateur travaillant sur un échafaudage fixe doit être capable de suivre les règles suivantes :

- Contrôler visuellement l'état de conservation du matériel, Connaître les risques liés à l'utilisation d'échafaudages

Les principes de prévention, Connaître et respecter les procédures.

Reconnaître le matériel à utiliser.

#### Utilisation : Accéder, circuler et travailler en sécurité sur l'échafaudage

- Accéder à l'échafaudage en sécurité
- Reconnaître les situations dangereuses
- Notions d'effort et de stabilité, Lecture de plan et de liste de matériels
- Type d'amarrages

Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation.

Respecter les limites de charges.

Maintenir l'échafaudage en sécurité.

Tenir compte de la co-activité sur le chantier.

Signaler les situations dangereuses.

## Pratique :

#### Vérification et utilisation d'échafaudage

3h30

- Contrôle de l'échafaudage

- La réception: aspect législatif (arrêté du 21 décembre 2004)

- Principe de sécurité des échafaudages (garde-corps, balisage, Implantation...)

Lecture du procès verbal de vérification avant mise la en service.

Vérification du matériel, Vérification des documents (Notice d'utilisation, plans...),

Gestes et postures

- La règle des 3 appuis, Implantation de l'échafaudage

Savoir utiliser l'EPI sur un échafaudage, Apprécier la qualité et la résistance des ancrages,

Exercices simplifiés de vérifications.

Temps d'échange avec formateur/stagiaires

Remise de questionnaires de satisfaction.

#### Test théorique et évaluation pratique.

Conclusion. et clôture de la formation.

**Organisme de formation Conventionné par la CARSAT LR. N° 16.C.ECH.08.012**

Détails de la formation : « Déroulé Pédagogique : Doc.Der.Peda.Echaf.R408.PRP Safety Formation.V1.2016 »